

The logo for Nivillac features a stylized 'N' composed of two overlapping curved lines, one in a light blue color and the other in a light orange color. To the right of this symbol, the word 'Nivillac' is written in a clean, white, sans-serif font.

Nivillac

Le Mag

ÉTÉ 2024

A scenic view of a river flowing under a large concrete bridge. The bridge's underside is visible, showing its structural beams. In the background, a suspension bridge spans the river. The banks are lush with green trees. Numerous sailboats are on the water, including a prominent white sailboat with 'Zoe 01' on its sail and a smaller green boat in the foreground.

le magazine d'informations de votre commune

Renseignements utiles

Mairie

Lundi.....8h30-12h00..... 13h30-17h30
Mardi8h30-12h00
Mercredi.....8h30-12h00..... 13h30-17h30
Jeudi.....8h30-12h00
Vendredi.....8h30-12h00..... 13h30-17h30
Samedi.....9h00-12h00 (sauf vacances scolaires)

3 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

mail : mairie@nivillac.fr

site internet : www.nivillac.fr

02 99 90 62 75

Forum de Nivillac - NOUVEAUX HORAIRES

Mardi9h00-12h0013h30-17h00
Mercredi.....13h30-17h00
Jeudi13h30-17h00
Vendredi9h00-12h00 13h30-17h30

Place du Brigadier Eric Marot – 56130 NIVILLAC

mail : accueil@forumnivillac.fr

02 99 90 82 82

Service Enfance / Jeunesse

Accueil de loisirs, garderie municipale école Les Petits Murins, accueil périscolaire Les Petits Murins

1 rue des Ajoncs – 56130 NIVILLAC

02 99 90 82 12

Restauration scolaire

cantine@nivillac.fr

02 99 90 27 29 – 06 21 41 36 29

Ecole publique Andrée CHEDID

Maternelle et élémentaire

7 rue de la piscine – 56130 NIVILLAC

Maternelle 02 99 90 85 39 ecole.maternelle-nivillac@orange.fr

Elémentaire 02 99 90 61 94 ec.0561407@ac-rennes.fr

02 99 90 82 12

Ecole privée St Louis

Maternelle et élémentaire

1 chemin des Ecoliers – 56130 NIVILLAC

02 99 90 81 19

Ecole privée Ste Thérèse

Maternelle et élémentaire

31 rue de la Houssaye « Saint-Cry »

56130 NIVILLAC

02 99 90 75 80

Agence Postale Communale

Lundi.....9h00-11h45.....13h30-15h00
Mardi9h00-11h45.....13h30-15h00
Mercredi.....
Jeudi.....9h00-11h45.....13h30-15h00
Vendredi.....9h00-11h45.....13h30-15h00
Samedi.....9h00-11h30

5 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

02 99 90 86 82

Médiathèque La Parenthèse

Mardi10h00-12h00
Mercredi.....10h00-12h0015h00- 18h30
Jeudi16h30- 18h30
Vendredi16h30- 20h00
Samedi11h00-16h00

1 rue Joseph Dano – 56130 NIVILLAC

mail : mediatheque@nivillac.fr

site internet : <http://mediatheque.nivillac.fr>

02 99 90 81 64

Collège privé St Joseph

Boulevard de Bretagne – 56130 NIVILLAC

02 99 90 60 23

Maison de l'enfance

Espace Lourmois – 56130 NIVILLAC

02 99 90 73 14

Ecole de Musique - CAEM

Carrefour d'Animation et d'Expressions Musicales

1 rue des Ajoncs – 56130 NIVILLAC

02 99 70 33 23

Résidence Autonomie Les Métairies

4 allée Jean Baucherel – 56130 NIVILLAC

02 99 90 62 35

Multi Accueil de Nivillac

Espace Lourmois – 56130 NIVILLAC

02 99 90 73 14

mail : multiaccueilnivillac@orange.fr

Multi Accueil de Férel

8 rue de la Coulée – 56130 FEREL

02 99 90 57 33

mail : multiaccueilferel@orange.fr



Edito du maire	4
Vie Municipale	5
Cadre de vie	9
Social	10
Enfance et Jeunesse	13
Culture et Patrimoine	17
Vie associative	24
Vie Communautaire	28
Conseils Municipaux	30
Annuaire des Associations	34

Directeur de la publication : Guy DAVID

Réalisation : Service et commission communication

Crédits photos : Mairie de Nivillac, Médiathèque, Ecoles et associations de Nivillac, Arc Sud Bretagne

Impression : ADUNAT Communication **Tirage :** 2800 exe

Dépôt légal à parution

Photo de couverture : Gilles Bordes Pages Vilaine en Fête 2024



Chères Nivillacoises, Chers Nivillacois,

Comme je l'ai annoncé lors des vœux, la commune est labellisée Terre de Jeux et l'année municipale est, comme au niveau national, placée sous l'égide du sport.

Donner le meilleur de soi-même, progresser, se dépasser au quotidien sur le stade comme dans la vie, tel est aussi la ligne de conduite de nos nombreux acteurs de la commune qui œuvrent avec dynamisme pour offrir à notre population des activités diversifiées et de qualité. J'en profite donc pour les remercier chaleureusement de leur implication et de leur dévouement.

Je tenais également à mettre en avant notre tout récent conseil municipal des jeunes. Celui-ci s'est constitué en

trois commissions : animations, divertissement, culture et patrimoine - sécurité et environnement et sports. Ces jeunes regorgent d'idées. Nous saurons être à leur écoute et les accompagner pour co-construire les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Ceux de la commune avancent et notamment le projet de réhabilitation/extension du Complexe sportif de la Croix Jacques.

Après la phase d'étude et de programmation, qui s'est faite en concertation avec les acteurs locaux, nous avons lancé en début d'année un concours d'architecte pour lequel nous avons reçu 56 candidatures. A l'issue d'un jury qui s'est réuni en février dernier, 3 architectes ont été admis à présenter une offre sous forme d'esquisse. Ces derniers viennent de rendre leur copie. Nous serons en mesure de vous présenter l'architecte et le projet retenu plus en détail dans le prochain bulletin.

Nous avons également retenu un maître d'œuvre pour le pumptrack et les études techniques sont en cours. Nous aurons besoin de toute l'année pour finaliser ce dossier et lancer le marché de travaux. La réalisation de cet équipement est programmée pour 2025.

Les mauvaises conditions météorologiques ont accentué la dégradation de la Rue Simone VEIL, dont la première étude de travaux a dû être revue. Le traitement de cette rue est un dossier prioritaire pour la commune. Le marché est lancé et les travaux de réfection de voirie intégrant des liaisons douces piéton/vélo devraient débuter après la rentrée.

Le plan d'ensemble du lotissement des Grescans est en cours de finalisation avec le lotisseur et les services de Vannes Agglo qui nous accompagnent dans cette démarche. Gageons que le permis d'aménager puisse être déposé d'ici le mois de septembre. 140 logements mixtes sont prévus pour répondre aux besoins de logements de la population du territoire.

Suite à la réactualisation de notre plan de zonage d'assainissement collectif en 2016, nous allons poursuivre les travaux d'extension de notre réseau d'assainissement collectif afin de rendre le zonage cohérent. Le secteur concerné se situe à l'est du centre bourg en direction du lieu-dit « La Bonne Façon ». Les travaux qui débuteront en début d'année prochaine permettront le raccordement d'environ 100 maisons supplémentaires. L'enveloppe des travaux est estimée à 1 500 000 € HT.

Notre équipe municipale poursuit aussi son travail pour maintenir le commerce local. Nous espérons donc voir naître un marché hebdomadaire en centre bourg cet été.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Profitez de cette période pour vous ressourcer en famille et entre amis.

Guy DAVID



FINANCES 2023-2024

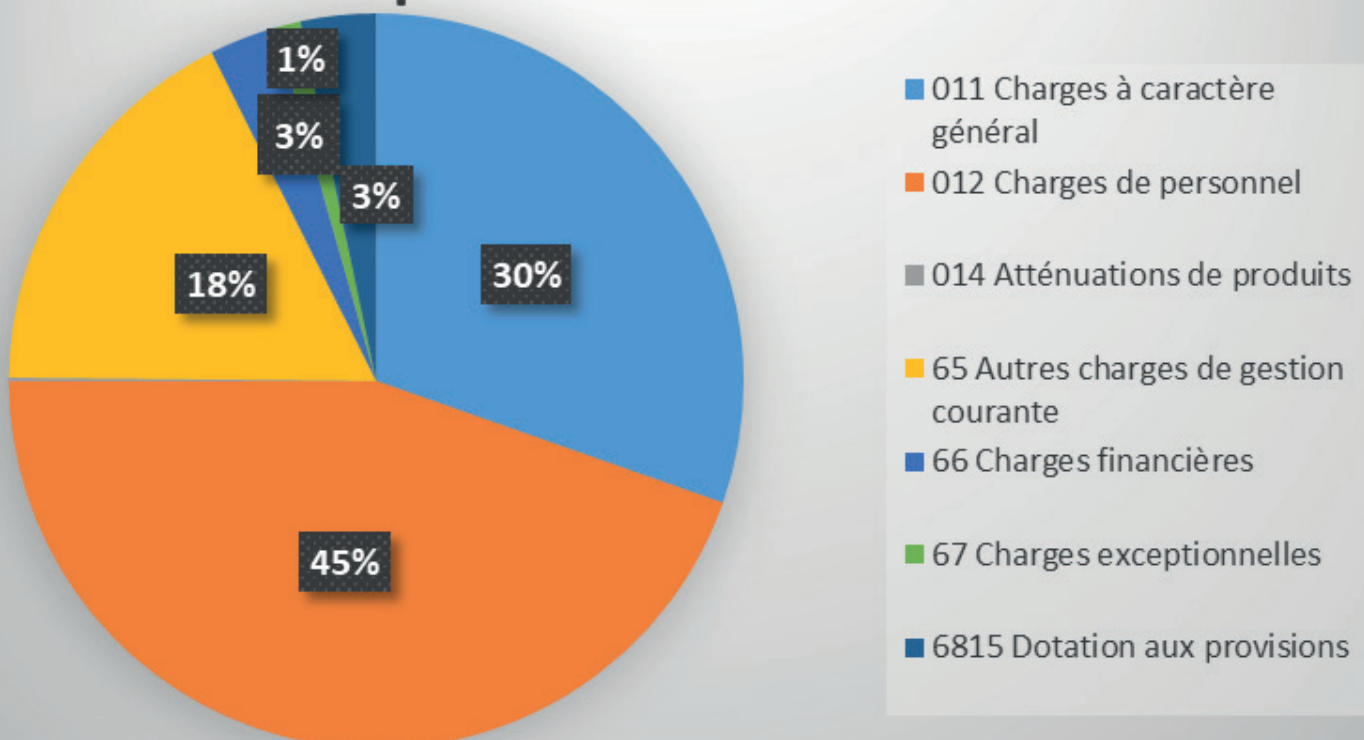
Le 26 février et 25 mars dernier, la réunion du conseil municipal était consacrée pour l'essentiel à l'examen des comptes financiers uniques 2023 et aux budgets primitifs 2024. Ils ont été votés à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL

Les dépenses réelles de fonctionnement représentaient 3 882 667,79 € en 2023. Elles ont augmenté de 6,43 % par rapport à 2022. Elles ont été prévues à 4 525 930,03 € pour l'année 2024.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CFU 2023	BP 2024
011 Charges à caractère général	1 126 251,66 €	1 071 661,60 €	1 374 930,03 €
012 Charges de personnel	1 935 000,00 €	1 919 818,08 €	2 020 000,00 €
014 Atténuations de produits	5 850,00 €	5 804,00 €	6 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	746 840,79 €	746 064,83 €	790 000,00 €
66 Charges financières	146 000,00 €	138 086,28 €	135 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	50 000,00 €	1 233,00 €	50 000,00 €
6815 Dotation aux provisions	56 150,00 €		150 000,00 €
Total	4 066 092,45 €	3 882 667,79 €	4 525 930,03 €

Part des dépenses réelles prévues au BP 2024

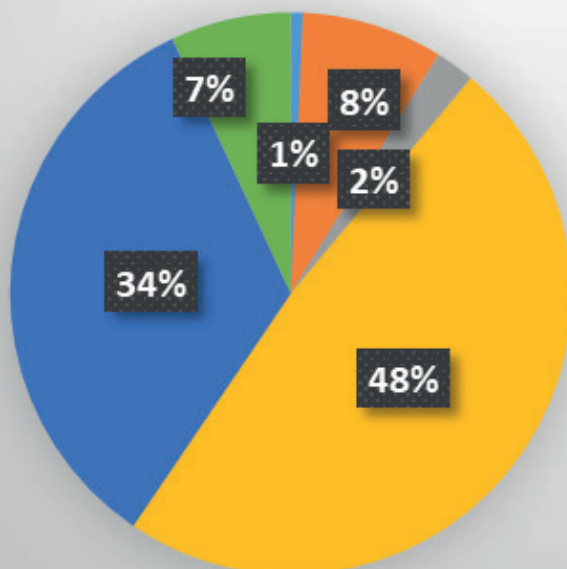




LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT évoluent favorablement. Elles étaient de 5 130 548,47 € en 2023 contre 4 765 589,79 € en 2022, soit une augmentation de 7,66 %. Pour l'année 2024, le conseil municipal a souhaité maintenir sa ligne de conduite et rester prudent et les a portées à 5 088 498,33 €.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CFU 2023	BP 2024
013 Atténuations de charges	35 000,00 €	76 212,54 €	35 000,00 €
70 Produit du service des domaines	354 900,00 €	440 929,34 €	413 662,51 €
73 Impôts et taxes	171 083,00 €	184 946,06 €	116 083,00 €
731 Impositions directes	2 297 076,07 €	2 327 454,00 €	2 462 201,50 €
74 Dotations subventions participations	1 642 171,00 €	1 724 546,19 €	1 708 806,00 €
75 Autres produits de gestion courantes	100 000,00 €	134 084,75 €	352 745,32 €
77 Produits exceptionnels	- €	242 375,59 €	
Total	4 600 230,07 €	5 130 548,47 €	5 088 498,33 €

Part des recettes réelles prévues au BP 2024



- 013 Atténuations de charges
- 70 Produit du service des domaines
- 73 Impôts et taxes
- 731 Impositions directes
- 74 Dotations subventions participations
- 75 Autres produits de gestion courantes
- 77 Produits exceptionnels



LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement réel fléché pour l'année 2024 reste équivalent à 2023 et une grande partie du chapitre 23 servira d'autofinancement pour la réhabilitation du complexe sportif de la Croix Jacques.

LES DÉPENSES IMPORTANTES PROGRAMMÉES CETTE ANNÉE CONCERNENT :

● Des travaux d'éclairage public avec Morbihan Energies (St Cry, Mats solaires Rue Joseph Dano, Eclairage de Ste Marie, Extensions de réseaux, pilotage des horloges connectées et la rénovation des luminaires à forte nuisance lumineuse) : **64 182 €**

● Les travaux de voirie dont la rue Simone VEIL : **157 500 €**

● La finalisation du lotissement de La Croix Jacques : **223 217,67 €**

● Pour la Médiathèque (renouvellement du fonds documentaire et acquisition de matériels) : **20 000 €**

● La réalisation d'un pumptrack : **150 000 €**

● Les études pour la réhabilitation extension du Complexe Sportif de La Croix Jacques : **100 000 €**

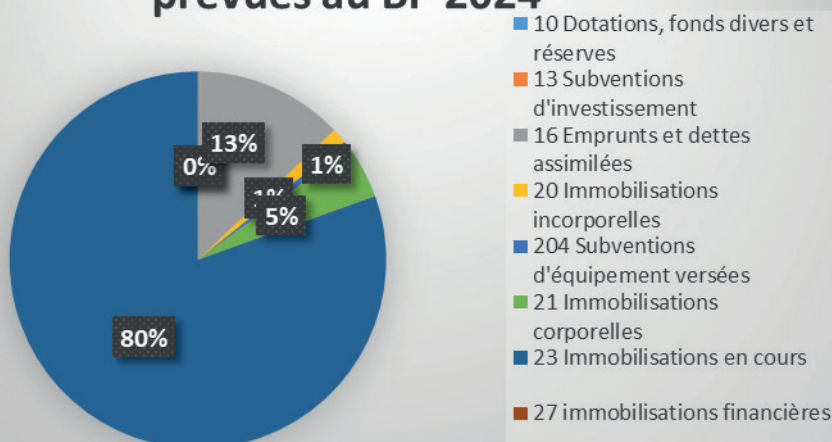
● L'aménagement de cases de columbarium dans le cimetière du bourg : **16 000 €**

● La liaison Bourg de Nivillac / Boulevard de Bretagne dans le cadre du schéma directeur vélo : **300 000 €**

● La réhabilitation thermique des bâtiments : **20 000 €**

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	CFU 2023	BP 2024
Ecritures réelles			
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00 €		5 000,00 €
13 Subventions d'investissement	3 000,00 €		3 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	521 000,00 €	520 746,15 €	523 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles	64 003,00 €	36 567,00 €	54 388,00 €
204 Subventions d'équipement versées	109 000,00 €	84 340,12 €	27 179,93 €
21 Immobilisations corporelles	300 000,00 €	157 793,81 €	190 000,00 €
23 Immobilisations en cours	2 609 868,06 €	412 816,81 €	3 311 425,64 €
26 participations et créances	- €		
27 autres immobilisations financières	200,00 €		12 149,04 €
Total	3 612 071,06 €	1 212 263,89 €	4 126 142,61 €

Part des dépenses réelles prévues au BP 2024





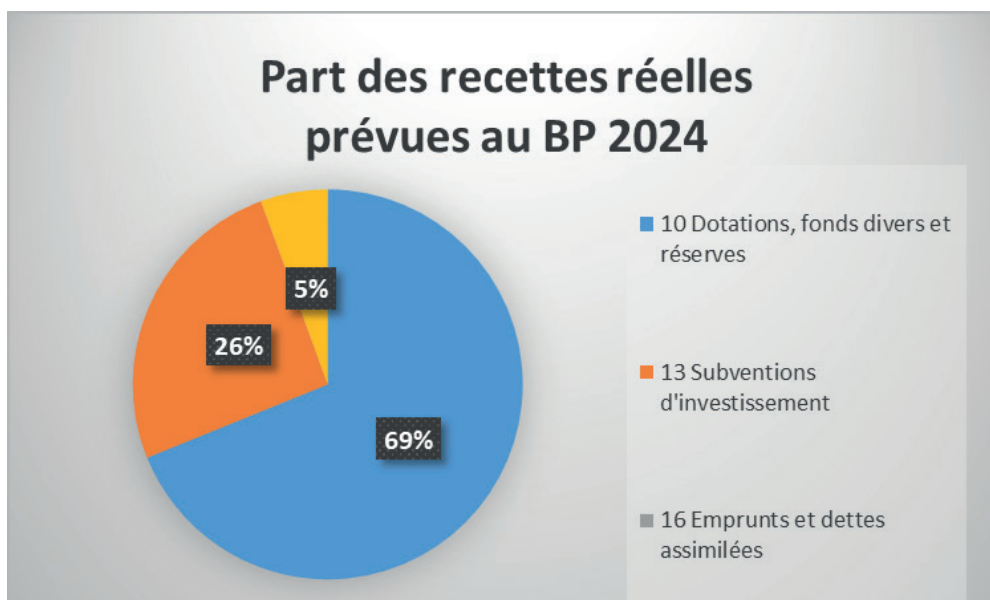
LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : **473 774.66 €**
- Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : **70 000 €**
- Taxe d'aménagement : **100 000 €**
- Subventions d'investissement : **239 031.50 €**
- Le remboursement du trop payé pour la fibre : **52 036.50 €**

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	CFU 2023	BP 2024
Ecritures réelles			
10 Dotations, fonds divers et réserves	222 504,47 €	339 745,43 €	643 774,66 €
13 Subventions d'investissement	636 928,00 €	503 252,75 €	239 021,50 €
16 Emprunts et dettes assimilées	150 000,00 €	150 000,00 €	
204 Subventions d'équipement versées	- €		52 036,50 €
21 Immobilisations corporelles	- €		- €
23 Immobilisations en cours	- €	5 201,49 €	
27 Autres immobilisations financières	- €	198,88 €	- €
Total	1 009 432,47 €	998 398,55 €	934 832,66 €

Par ailleurs, le conseil municipal a voté trois budgets annexes à l'unanimité :

Le budget des lotissements s'équilibre à 264 894.36 € en section de fonctionnement et à 24 298.08 € en section d'investissement. Tous les lots ont été commercialisés dans le lotissement de la Croix Jacques et dans le lotissement de Sainte Marie. Ce budget va être clôturé en fin d'année. **Le budget de la supérette** s'équilibre à 86 500 € en section de fonctionnement et à 22 969.95 € en section d'investissement. **Le budget assainissement collectif** s'équilibre à 1 330 435.10 € en section de fonctionnement et à 2 190 638.62 € en section d'investissement. Retrouvez les présentations complètes des budgets communaux dans la rubrique : <http://www.nivillac.fr/budget-communal-2/>





L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN

Cet été, Choisissez votre destination

Tous les jours du 6 juillet au 1^{er} septembre 2024
(sauf dimanche et jours fériés)



A partir de
2€
le trajet

TRANSPORT PLAGE ÉTÉ 2024

« Ligne 10 Redon – Pénestin « service Plage » revient cet été du Lundi au Samedi (hors jours fériés) du 6 Juillet au 3 Septembre 2023 avec 3 allers/retours par jour.

Pour tous renseignements sur notre site www.maury-transports.com ou au 02.97.43.32.70 »



LUTTE CONTRE LES RAGONDINS



NIVILLAC – Plan de limitation des populations de ragondins

236 ragondins ont été piégés durant la campagne 2023-2024 sur la Commune, c'est en diminution par rapport à 2022-2023 (d'où l'intérêt de continuer le piégeage).

Pourquoi doit-on capturer les ragondins ? C'est obligatoire depuis l'arrêté de lutte du 16/06/2003. Le ragondin est une espèce classée danger sanitaire de première catégorie, il est aussi sur la liste des espèces exotiques envahissantes.

Où le retrouve-t-on ? Le ragondin aime les secteurs humides. Nous le retrouvons aux abords des ruisseaux, étangs et lagunes et particulièrement en bord de la Vilaine pour NIVILLAC.

Quelles sont les répercussions de sa présence ? Il cause des dégâts sur les berges, en raison de la création de ses galeries mais il impacte aussi les cultures agricoles (maïs, blé, l'herbe de graminées).

Ce rongeur qui se déplace sur l'eau peut véhiculer plusieurs maladies, dont la leptospirose (pathologie grave qui se transmet dans l'eau via l'urine des animaux porteurs – 12 % des ragondins sont porteurs de cette bactérie).

Merci à nos piégeurs de NIVILLAC.
Pour Monsieur Gérard DAVID,
Adjoint aux Bâtiments et à la Vie Associative

L.10 REDON / LA ROCHE-BERNARD / PÉNESTIN

PENESTIN - REDON

JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	8:35	13:15	17:45
PENESTIN - Office du Tourisme	8:40	13:20	17:50
CAMOEL - Mairie	8:45	13:25	17:55
FEREL - Mairie	8:50	13:30	18:00
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	9:00	13:40	18:10
NIVILLAC - Forum	9:05	13:45	18:15
ST DOLAY - Eglise	9:20	14:00	18:30
THEHILLAC - Mairie	9:25	14:08	18:38
RIEUX - Mairie	9:30	14:15	18:45
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	9:45	14:30	19:00

REDON - PENESTIN

JOURS DE CIRCULATION Sauf dimanche et jours fériés	L M Me J V S	L M Me J V S	L M Me J V S
REDON - Parc Anger - (Gare SNCF)	11:45	13:00	17:45
RIEUX - Mairie	12:00	13:15	18:00
THEHILLAC - Mairie	12:05	13:22	18:07
ST DOLAY - Eglise	12:10	13:30	18:15
NIVILLAC - Forum	12:25	13:45	18:30
LA ROCHE BERNARD - Bd de Bretagne	12:30	13:50	18:35
FEREL - Mairie	12:37	14:00	18:45
CAMOEL - Mairie	12:42	14:05	18:50
PENESTIN - Office du Tourisme	12:47	14:10	18:55
PENESTIN - Plage de la Mine d'Or	12:52	14:15	19:00





LA VIE A LA RESIDENCE AUTONOMIE



- Monsieur Guy DAVID, Maire et Président du CCAS de Nivillac, est venu accompagné de quelques membres du CCAS, présenter ses vœux pour cette nouvelle année, suivi d'un déjeuner. Moment de convivialité apprécié par tous.



- Loto intergénérationnel avec les enfants du Centre de Loisirs de Nivillac à la Résidence.



- C'est l'Épiphanie ! On tire les Rois et les Reines : conclusion pas de Rois que des Reines ! Ce goûter s'est déroulé dans une bonne ambiance en poussant la chansonnette.



- En partenariat avec la Médiathèque, nous poursuivons la découverte de jeux de sociétés animés par Gaëlle & Kevin.



- Mme ADVENARD, Membre du Conseil d'administration du CCAS, a revêtu son tablier pour se joindre à l'équipe Cuisine pour la préparation d'un repas crêpes et galettes. Elle a concocté des pommes caramélisées au beurre salé pour la crêpe au dessert. Un délice !



- Grand concours de belote avec l'équipe de beloteurs du Club de Nivillac : 44 participants. Ce fut un après-midi réussi ! Nous souhaitons réitérer ce concours dans les mois à venir. Des jeux de sociétés ont également été proposés pour ceux qui ne jouaient pas aux cartes. Ce concours s'est terminé par un goûter collectif très apprécié par les convives !



- La Résidence propose un programme d'activités variées : Atelier Créatif, Atelier Mémoire, Quiz sur écran, Tricot, Chants/ Karaoké, Jeux de Société, Jeux d'adresse, gymnastique douce, etc. Parmi les animations les plus appréciées, nous avons le loto et la gymnastique douce qui ont beaucoup de succès ! Un loto est organisé tous les mois et une séance de gym est organisée tous les lundis matin par Floriane, coach sportive de l'association Siel bleu.





● Exposition dans le hall d'entrée de la Résidence de tableaux réalisés par M. DELANNE membre de l'association Photos Club, accompagné de M. BORDES-PAGES. Le thème de l'exposition est « Coques de bateaux ». A voir jusqu'à fin juin. Très belle exposition !



● Cette année, la thématique du repas était basée sur les Jeux Olympiques. Ambiance sportive ! Tout le personnel avait revêtu leur tenue de sport. Quiz sur les J.O et 3 épreuves sportives ont animé ce repas : 1. Parcours de relais, 2. Dribble et lancement de ballon dans le panier de basket, 3. Jeu de fléchettes. Les Résidents et les Agents ont constitué des binômes pour se lancer dans la compétition. Cérémonie de remise de médailles pour les heureux vainqueurs ! Le menu du repas avait été élaboré en fonction des 5 anneaux olympiques. Une superbe ambiance ! Une journée très conviviale placée sous le signe de la bonne humeur ! Nous tenons à remercier chaleureusement le Collège Saint Joseph de Nivillac pour le prêt de matériel de sport, ainsi que l'Association de Basket de Nivillac pour le prêt du panier de basket.





12

Social

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Permanence CCAS

Tous les lundis sur rendez-vous à la Mairie de Nivillac 3 rue Joseph DANO.

REPAS CCAS 2024

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 12 octobre 2024 à partir de midi à l'auberge du Grand Baud à NIVILLAC.

Les Nivillacois(es) de 75 ans et plus peuvent y participer au tarif de 23,50 € (les conjoints n'ayant pas 75 ans peuvent participer au tarif de 38,50 €).

Inscription et paiement jusqu'au 09/09/2024 inclus auprès du CCAS, sans rendez-vous, tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (Mairie 3 rue Joseph DANO).

L'inscription sera validée par la remise du chèque de paiement du repas. Les chèques seront libellés à l'ordre de « REGIE DE RECETTES RA ».



Distribution le mardi de 10h à 12h30 à la Maison de la Solidarité

Juillet : 02-09-16-23-30
Août : 20-27
Septembre : 03-10-17-24
Octobre : 01-08-15-22-29
Novembre : 05-12



Banques Alimentaires

Dossier à constituer en mairie auprès du CCAS en Mairie le lundi matin sur rendez-vous, distribution le deuxième mardi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison de la Solidarité

Boutique Solidaire – Secours Catholique

La boutique est ouverte tous les mardis après-midi de 14H00 à 17H00, à la maison de la solidarité Porte Gare.

Contre quelques euros vous pouvez vous vêtir correctement, acquérir des meubles et jouets en bon état.

Elle accepte les dons de vêtements pour constituer un joli vestiaire, petit électroménager, meubles en bon état, jouets aux mêmes heures.

La Boutique est ouverte à tous. En cas d'urgence tél : 07 86 12 30 78.

NE RESTEZ PAS ISOLÉ, PENSEZ AU PLAN CANICULE !

Comme chaque année, au début de l'été, en prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la Commune de Nivillac tient, à titre préventif, un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement de plans

de protection civile, notamment lors d'une période de canicule.

Les Nivillacoises et les Nivillacois désirant s'inscrire sur ce registre, ou inscrire un de leurs proches, peuvent s'adresser au CCAS afin de compléter une fiche de renseignements (noms, coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...). Ces données confidentielles, conservées et mises à jour par le

CCAS, sont tenues à la disposition du Préfet du Morbihan en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte ou d'urgence, notamment canicule. Les personnes déjà inscrites sur le registre n'ont pas à renouveler leur inscription chaque année. Il leur est toutefois demandé de bien vouloir communiquer au CCAS tout changement de situation (changement d'adresse par exemple). En cas de déménagement hors de Nivillac, les personnes concernées sont invitées à se réinscrire auprès de la mairie de leur nouvelle commune. Pour s'inscrire sur le registre du plan départemental de gestion de la canicule, vous devez remplir l'une des conditions suivantes : être Nivillacois, vivre à son domicile, avoir 65 ans ou plus, être en situation de handicap ou être reconnu inapte au travail et âgé de 60 ans ou plus. Le formulaire est disponible au CCAS de Nivillac (Mairie de Nivillac, 3 rue Joseph DANO 56130 Nivillac).

#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches





École publique Andrée CHEDID

Ecole maternelle publique
« Andrée Chedid »
7, rue de la piscine 56130 Nivillac

La classe des grandes sections a fêté le centième jour d'école de l'année scolaire 2023/2024 avec les deux classes de CP.

Le vendredi 18 avril, les élèves de GS ont pris le petit-déjeuner à l'école dans le cadre du projet des ateliers d'éducation nutritionnelle de l'association « Equaliance » (Equilibre et alliance pour la santé de nos enfants).



Le 100^{ème} jour d'école a eu lieu le mardi 9 avril :

Nous nous sommes retrouvés avec les CP pour célébrer cette journée particulière de la fête des 100 jours d'école. Nous leur avons montré nos collections

de 100 objets, et eux nous ont montré les leurs.

Nous avons appris la chanson des 100 jours avec l'intervenante en musique Typhaine. Les CP nous ont récité leur poésie des 100 jours.

En groupes, nous avons fabriqué 100 boules de pâte à modeler, reconstitué des puzzles de 100 pièces, élaboré des tours de 100 kaplas, et des constructions de 100 légos.

Nous avons colorié et découpé 100 oiseaux.

Nous avons trouvé 100 rimes avec le mot Paris, puisque les jeux olympiques 2024 se dérouleront à Paris cette année. Nous avons couru puis sauté pendant 100 secondes.

Nous nous sommes fait 100 passes de ballons, comme si c'était une passe à 100 !

Dans la cour, nous avons formé le nombre 100 avec tous les enfants.

Le jeudi 18 avril, nous avons pris notre petit-déjeuner à l'école :

Nous avons amené notre bol et notre cuillère pour déguster ce petit déjeuner ! Nous avons le choix de nourriture dans **les 5 groupes alimentaires indispensables :**



■ Le groupe bleu des produits laitiers, avec du lait, des yaourts ou du fromage .

■ Le groupe jaune du gras avec du beurre.

■ Le groupe vert des fruits et légumes avec des kiwis.

Le groupe rouge des viandes, poissons, œufs avec du jambon.

Le groupe marron des céréales et féculents avec deux sortes de pain différents.

Le groupe rose des sucres avec du sucre complet, du cacao, et de la confiture.

Et bien sûr, de l'eau, seule boisson indispensable pour notre corps.

Nous avons goûté et apprécié ! Nous nous sommes régalés !

Pour certains d'entre nous, nous en avons redemandé plusieurs fois ! Quel délice ! Et quelle joie de partager son petit déjeuner avec les camarades de classe !



École Saint Louis

L'école Saint-Louis a fait son cirque.



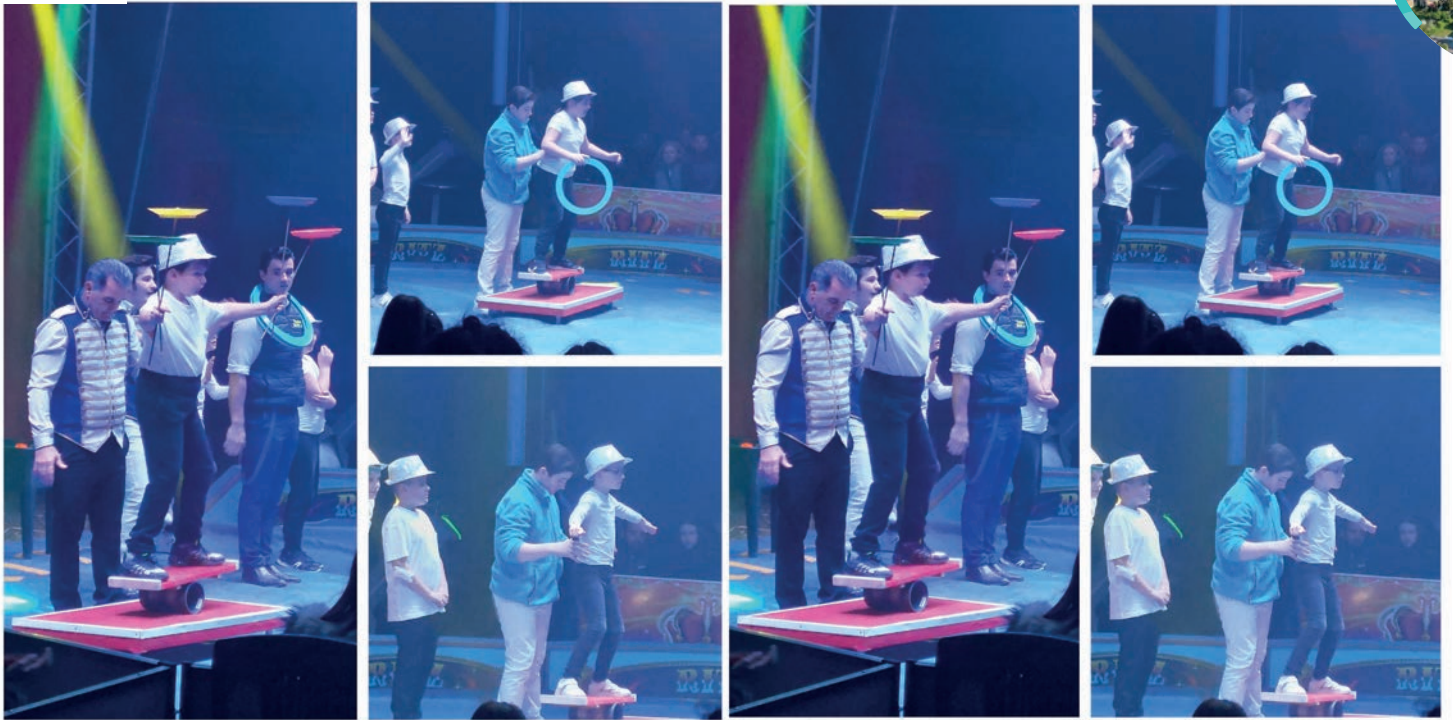
Comme vous avez sans doute pu le voir, derrière notre école, le chapiteau des frères Ritz s'est installé pendant deux semaines pour nous initier aux Arts du cirque.

Les enfants de maternelle ont découvert trois ateliers : le trapèze, la grosse boule et le fil.

Les élèves de primaire ont, quant eux, ajouté deux ateliers à ceux-là : acrobaties au sol et planche à rouleau.

Au fur et à mesure des séances chacun a progressé, a choisi une spécialité et a appris à saluer à la fin de sa prestation.





A l'issue des deux semaines, quelle fierté pour les enfants de présenter leur numéro à leurs proches ! Tous ont produit un magnifique spectacle. Aux numéros des enfants et des enseignants s'intercalaient ceux des artistes.

Pour cette expérience hors du commun qui nous a fait vibrer pendant 15

jours nous remercions les associations APEL et OGEC pour nous avoir permis de mener à bien ce projet et la famille Ritz pour leur professionnalisme et leur bienveillance.

La cheffe d'établissement se tient à votre disposition tout au long de l'année pour un rendez-vous et une visite d'école.

Ecole Saint-Louis
1, chemin des écoliers
56130 NIVILLAC
Tél : 02 99 90 81 19

<https://www.ecolesaintlouis-nivillac.com/>



École Sainte-Thérèse de Saint-Cry

Les Jeux Olympiques à Saint-Cry



A Saint-Cry, l'année Olympique se poursuit pour les élèves de l'école Sainte-Thérèse.

En effet, le projet pédagogique de l'école vise à renforcer les valeurs du sport et à sensibiliser les élèves à l'importance de l'activité physique à travers la découverte d'un événement mondial.

En plus des rencontres sportives entre

écoles du réseau de La-Roche-Bernard, des cycles de piscine et de la kermesse du 8 juin, plusieurs activités physiques sont au programme avec notamment une initiation à l'équitation de la Petite Section au CM2 au centre équestre du Fano ! Une sortie scolaire à la journée dans un parc d'acrobranches est également prévue pour toute l'école.

De leur côté, les élèves de CM1 et de CM2 passent également le permis vélo en partenariat avec les policiers municipaux de Nivillac.

L'occasion de travailler des compétences multiples, et de développer le respect, la solidarité et le goût de l'effort pour nos petits élèves. En bref, un projet riche et très motivant !



HISTOIRE et PATRIMOINE

Un Bel Hommage : La Stèle du Capitaine Joseph Rollier se pare d'un panneau d'information

Ce panneau a été érigé sur la D34, route de Redon, près du village d'Izernac, à Nivillac. La croix commémorative sobre mais chargée d'histoire honore déjà la mémoire du capitaine Joseph Rollier, un héros oublié de la Seconde Guerre mondiale. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre les associations des Anciens Combattants de Nivillac, Le Souvenir Français, l'ABSA 39-45 et «Nivillac : Histoire et Patrimoine».

Le 22 septembre 1944, dans les tumultes de la guerre, le capitaine Joseph Rollier et son copilote René Detrait prennent leur

envol depuis l'aérodrome de Vannes-Meucon. Leur mission : une reconnaissance et un mitraillage sur la rive gauche de la Vilaine, alors en pleine poche de Saint-Nazaire, dans la région de la Loire-Atlantique.

Cependant, cette mission s'est terminée de manière tragique. Alors que l'avion survolait la campagne, il a été touché par des tirs ennemis. Le capitaine Rollier a été mortellement blessé, laissant derrière lui un héritage de bravoure indéniable.

Pour perpétuer le souvenir de ce sacrifice ultime, une stèle commémorative a été érigée sur une aire de repos en bordure de la D34. Sur cette stèle, une épitaphe sobre mais poignante rappelle les circonstances de la

tragédie : « Ici est tombé pour la France le capitaine Joseph Rollier, mortellement blessé en mission aérienne, le 22 septembre 1944, âgé de 31 ans – De Profundis ».

Depuis peu, un panneau d'information complète l'ensemble mais ne se contente pas de rappeler un événement tragique de l'histoire, il incarne également le devoir de mémoire, rappelant aux générations futures le prix de la liberté et le sacrifice des hommes et des femmes qui se sont battus pour elle.

Julien CHESNIN



Journées du Patrimoine Au-delà l'Histoire

Vendredi
Conférence
Hervé DREAN & Anaëlle MEZAC
Forum de Nivillac



Samedi
Visite Guidée
Cimetière La Roche-Bd

Dimanche
Visite Guidée
Cimetière Nivillac



19-20-21 SEPTEMBRE



Expo-photos Nivillac Autrefois



**Enfance et Jeunesse
Nivillac
été 2024**



18

Culture

L@ Parenthèse
médiathèque

PARTIR EN LIVRE

Fête ses dix ans Sports & jeux
19.06 — 21.07.2024

A l'occasion de la grande fête du livre pour la jeunesse, organisée par le Centre National du Livre, l'équipe de la médiathèque se déplace au bois de Lourmois pour vous conter ses histoires.

Les sports & jeux seront à l'honneur pour ces moments de détente.

Alors prenez vos tapis, nattes, transats et venez vous asseoir à l'ombre des arbres avec nous.

Gratuit. Sur réservation. Bois de Lourmois.

(En cas de pluie, une solution de repli sera proposée).

Mercredi 26 juin à 11h :
pour les enfants de 0 à 3 ans

Mercredi 17 juillet à 11h :
pour les enfants de 2 à 6 ans



EXPOSITION « SUMO SAN »

Plonger dans l'univers des sumos, c'est découvrir le rituel, la concentration, la force, la vivacité, la souffrance, la fulgurance, la préparation, l'inspiration...

Pour un européen, ce sport purement japonais reste mystérieux, tout comme les impénétrables sumotori qui perpétuent des traditions vieilles de 1500 ans.

Les photographies présentées à la médiathèque L@ Parenthèse ont été prises entre 2008 et 2019 au Japon qui est le seul pays à organiser ces tournois, principalement à Tokyo dans le quartier de Ryogoku où vivent et s'entraînent les sumos et où le sumodrome accueille les trois compétitions qui se tiennent chaque année dans la capitale. Elles ont été réalisées lors de ces compétitions et durant plusieurs séances d'entraînement dans l'intimité de « l'écurie » d'un des plus fameux lutteurs, élevé au rang suprême de « yokozuna » dénommé Hakuho (le grand oiseau blanc).

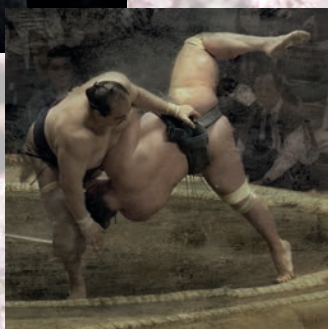
Ce sport est fascinant pour le photographe car les combats sont complètement imprévisibles quant à leur durée. Le rituel et la mise en condition psychologique font monter la pression jusqu'au moment de l'assaut qui peut être décisif en quelques secondes seulement.

Du vendredi 5 juillet au vendredi 30 août

Entrée libre, aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

Vernissage le vendredi 5 juillet à 18h30.

Médiathèque



© Crédits photographiques :
Gilles Bordes-Pagès



JAPON : L'ART DU SAMOURAÏ

CINÉ-RENCONTRE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DU SAMOURAÏ

En partenariat avec la médiathèque L@ Parenthèse, le cinéma La Couronne propose un ciné-rencontre sur la thématique du samouraï, dans le cadre de la thématique annuelle sur le Japon proposée à la médiathèque, et en lien avec l'initiation aux armes du sabre le 20 juillet à la salle polyvalente du Forum. La projection sera suivie d'une rencontre animée par **XAVIER LE MOING**, président de l'association Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine à Saint-Dolay.

Vendredi 19 juillet à 20h30. Cinéma La Couronne Nivillac. Tarifs cinéma.



INITIATION AUX ARMES DU SABRE

La médiathèque L@ Parenthèse vous propose deux ateliers d'initiation aux armes du sabre animés par l'association Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine.

Chaque atelier, d'une durée d'1h30 chacun, proposera une démonstration de kendo (+ de 11 ans et adultes) suivie d'une initiation au kendo pour les débutants (+ de 11 ans et adultes) et se terminera par une démonstration d'iaido (+ 16 ans).

Le Japon est dans l'imaginaire de beaucoup, le pays des arts martiaux. La figure historique du samouraï en est à l'origine, du fait de la maîtrise obligée d'une grande variété d'armes et de techniques dans un contexte de guerres féodales.

Le kendo est donc la voie issue des techniques de sabre des samouraïs. Aujourd'hui, les sabres en métal ont laissé place à des shinai, des sabres en bambou adaptés aux combats d'opposition. Car il n'existe pas trente-six manières de simuler une coupe : il faut frapper.

Le kendo est avant tout une escrime, avec ses codes et ses règles. Les pratiquants, dès lors qu'ils ont les bases et peuvent pratiquer des combats d'opposition, portent une armure qui protège et permet de recevoir les quatre frappes autorisées : une coupe sur la tête, une au poignet, une coupe à l'abdomen, et un coup d'estoc à la gorge.

Les apports de cet art martial sont les bienfaits physiques d'une pratique sportive qui met en avant la coordination des bras et des jambes, au cœur dans le maniement du shinai, ainsi que la capacité à se situer dans l'espace.

Le kendo a gardé comme d'autres arts martiaux japonais, peut-être même de manière plus poussée, un cadre de respect et d'étiquette qui permet de se concentrer dans la pratique et de faire du dojo un lieu sûr et serein pour la pratique.

Petite discipline en France rattachée à la France Judo/FFJDA, d'environ 5000 pratiquants, le kendo est présent dans chacune des régions et notamment en Bretagne où il est présent dans chacune des grandes villes de la côte ainsi qu'à Rennes, dans le nord du Morbihan et depuis trois ans à Saint-Dolay avec le Bushinkan Dojo Sud Vilaine.

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Programmation en lien avec le projet autour du label Terre de jeux (labellisation de la commune, Promotion 62) / JO 2024

Samedi 20 juillet de 14h à 17h (2 sets d'1h30)

Salle polyvalente du Forum





20

Culture

SPECTACLE « TOUT PETIT KIOSQUE » PAR siiAn

Un petit kiosque à musique, nomade et léger. Une musique pour les tout-petits (à partir de 2 mois jusqu'à 8 ans). Quelques notes suspendues aux regards des bébés et des jeunes enfants, des improvisations guidées par l'expression de leur perception, la richesse sonore d'instruments à cordes et de percussions, des chansons en langues étrangères : un moment de partage et d'éveil, dans une proximité douce et chaleureuse, au détour d'une promenade.

siiAn : rubab afghan, guitare, guitsiie, gongs, bendir, chant

Géraldine Le Boulch : régie, son.

Mercredi 24 juillet à 10h30 et 11h15

Spectacle en plein air - Ancien camping municipal

(Solution de repli en cas d'intempérie)



© siiAn

ATELIERS CULINAIRES

3 ateliers culinaires autour de la fête traditionnelle « o-tsukimi » au Japon (fête traditionnelle de la lune), animés par Naoko Gérin de Kuri's Gohan à La Roche Bernard. Fabrication de dango. 3 ateliers d'1h30 chez Kuri's Gohan.

Gratuit, sur inscription à la médiathèque.

Samedi 14 septembre 2024 à 9h30, 14h et 16h

Kuri's Gohan (La Roche Bernard)

JEU DE GO

Démonstration de jeu de Go par Gabor Turi.

Samedi 26 octobre et vendredi 22 novembre

Médiathèque

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Après une année d'interruption, la médiathèque a le plaisir d'accueillir Stéphanie Hanet et Rémy Ehlinger de la librairie Coiffard à Nantes dans le cadre de la rentrée littéraire d'automne.

Tous les ans à cette période de l'année, un nombre considérable de romans paraissent, et il est difficile de s'y retrouver parfois. C'est également toujours un défi pour les libraires et les bibliothécaires de trouver, parmi tous ces titres, ceux qui sauront plaire aux lectrices et aux lecteurs. C'est pourquoi nous invitons Stéphanie Hanet pour vous présenter avec toujours autant de passion et d'enthousiasme, ses coups de cœur de la rentrée littéraire d'automne 2024.

L'occasion de partager un moment convivial en suscitant, nous l'espérons, de très belles lectures !

La présentation sera suivie d'une vente de livres par la librairie.

Pour rappel, la médiathèque participe également au Prix du roman Coiffard (renseignements auprès des bibliothécaires).

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Samedi 12 octobre à 11h15 . Salle du Conseil municipal



© Stéphanie Hanet, Librairie Coiffard



© Asphodelinh

FLEURS ET JAPON



© Asphodelinh

EXPOSITION

« HANAFUDA, LE JEU DES FLEURS »

par l'association Envie de Japon (Nantes)

Cette exposition fera toute la lumière sur le jeu de cartes japonais « hanafuda », littéralement « cartes fleurs » qui met en avant 12 végétaux, en association avec chaque mois de l'année. L'exposition est en lien avec la démonstration d'Ikebana (art de l'arrangement floral) du 5 octobre, pour pouvoir montrer deux facettes et la passion des Japonais pour les fleurs.

Du samedi 5 au samedi 26 octobre

Entrée libre, aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

Médiathèque

DÉMONSTRATION D'IKEBANA

(école Sogetsu de Tokyo)

par l'association Asphodelinh (Sarzeau)

Six démonstrations de compositions florales japonaises réalisées par Marie Layec et Anne-Marie Le Floch Ollier, maîtres de l'école Sogetsu.

Démonstrations suivies d'un échange avec le public.

Samedi 5 octobre de 14h à 16h

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Médiathèque



ATELIER D'ORIGAMI

« FABRICATION D'UN BOUQUET DE FLEURS »

A partir d'une vaste sélection de papiers, de couleurs, formes et formats divers, les participants pourront pratiquer l'origami et se confectionner un bouquet de fleurs.

*Pour adultes et enfants
(à partir de 9 ans si l'enfant est accompagné, 11 ans seul s'il a une pratique autonome de l'origami).*

Mercredi 23 octobre de 14h à 17h

Gratuit, sur inscription

Salle du conseil municipal

ATELIERS D'ORIGAMI EN CONTINU

Découverte des pliages japonais (3 niveaux : débutant, intermédiaire et avancé). 12 personnes maximum en même temps en semi-autonomie.

Pour adultes et enfants (à partir de 6 ans si l'enfant est accompagné, 9 ans seul).

Mercredi 23 octobre de 10h à 12h en continu

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

Médiathèque

Ateliers animés par Karine Abouardham Guillermo de l'atelier AKA dans le Morbihan



De nouvelles découvertes artistiques au programme du Forum pour 2024/2025 !

Comme chaque année, la saison du centre culturel Le Forum vous propose de partir à la découverte de propositions artistiques locales mais également nationales, voire internationales, aux esthétiques variées et aux sujets riches et pluriels. Elle s'adresse à tous les publics et à tous les âges. Musiques actuelles, humour, théâtre, BD-concert, danse... tout autant d'invitations à échanger, partager, prendre plaisir, rire, rêver.

Ouverture de la billetterie : mardi 3 septembre à 9h.

Ouverture exceptionnelle de la billetterie lors du Forum des associations le 7 septembre de 10h à 17h

Ouverture de saison

Samedi 21 septembre à 20h

Présentation de la saison suivie de

Gabriel Saglio Trio

Soirée ouverte à toutes les personnes curieuses d'en savoir davantage sur le contenu de la saison culturelle 2024/2025. Avec la présence de Matao Rollo qui présentera sa nouvelle création Petit feu ma soeur (programmée le 15 mars).

Musique métissée

Gabriel Saglio nous livre dans ce trio des versions plus intimistes de ces chansons. Ce chanteur a la plume délicate s'entoure pour cela de deux acolytes exceptionnels. D'un côté, le multi-instrumentiste nantais Pierre Thary et de l'autre le virtuose de l'accordéon brésilien Douglas Marcolino.

Poésie sensible et rythmes brésiliens enlacés. Son chaud de la clarinette basse et mélancolie du violoncelle entremêlés. Et toujours, cette voix cassée...

Un instant suspendu.

Gratuit.



Plastic Monster

Lechapus et Bérangère Barathon

Mardi 22 octobre à 15h

Musique et danse jeune public.

« Mon truc à moi, c'est les déchets plastiques, ceux qu'on jette à la poubelle ou qu'on trouve dans la rue. Avec tout ce plastique que je ramasse, je fabrique une soucoupe volante! »

Faire de la musique avec des déchets plastiques, donner de la valeur à ce qui en paraît dépourvu, aborder l'écologie avec fantaisie. Parler de ce qui fait peur, de ce qui met en colère, comme ces émotions qui nous embêtent, nous tortillent, nous tarabusquent. Les laisser vibrer à travers le corps, le mouvement, la musique.

« Mes émotions, je leur ai trouvé un petit nom. Je les appelle l'Amiral Agatha. C'est comme un drôle de monstre avec un oeil qui danse à l'intérieur de moi. »

Avec ce premier projet jeune public, Lechapus et Bérangère Barathon veulent offrir un spectacle festif, coloré et proposer une poésie « yes future ! » qui nous fait du bien. One, two, « tri », c'est parti !

Tarif : 5€

A voir en famille.



Sortie de route

CIE LA FIDÈLE IDÉE

Samedi 12 octobre à 20h30

Un duo de comédiennes mêle autobiographie et fiction pour questionner leur place face à l'ordre établi.

Emmanuelle Briffaut et Sophie Renou portent une autofiction documentée, théâtrale et chorégraphiée... Filles d'ouvriers et d'agriculteurs, devenues artistes, elles questionnent leur place et cheminent ensemble sur des routes entravées, vers leur émancipation. Avec elles : Blanche-Neige, Virginie Despentes, Claude, Delphine Seyrig, Suzanne, Médée...

« C'est ici le coeur de notre spectacle : l'émancipation, avec pour corollaire les freins que nous avons, ou avons pu ressentir au cours de notre vie. Ces empêchements, nous les sentons du fait d'être des femmes, mais aussi de par nos origines sociales. Et nous en sommes arrivées à cette question qui pour nous est essentielle : la place des femmes dans les distributions ne serait-elle pas un miroir de leur place dans l'espace public ? Face au besoin de récits de femmes, nous avons décidé d'inventer et de construire le nôtre. Dire je, pour une femme, c'est un acte politique. »

Tarifs : de 10 à 15€



En préambule du spectacle...

« Sophie, Emmanuelle et les autres »

Vendredi 11 octobre à 19h

Lecture jouée par Emmanuelle Briffaut et Sophie Renou

Cette lecture jouée retrace le chemin parcouru, ce processus de création qui les a habitées pendant 4 ans, depuis la décision d'écrire jusqu'à la première du spectacle :

« On y parle de la colère et du sentiment d'injustice, face au constat chiffré des inégalités homme femme dans le milieu théâtral. On y parle de notre besoin impérieux de dire, d'oser parler, car comme dit Audre Lorde, poète féministe américaine, « *Transformer le silence en parole et en action est un acte de révélation de soi, et cet acte semble toujours plein de dangers* ». On y parle de nos origines, de nos parents issus de milieu populaire, du déterminisme social et de la difficulté d'échapper à l'ordre établi, de prendre une place qui ne nous est pas donnée a priori. « Une fille d'ouvrier ne devient pas comédienne et encore moins autrice ».



« Soutenir le droit de se ré-inventer,
de modifier de sa vie le moindre paramètre.
Être capable de se dire que l'on reste une guerrière
parce qu'on choisit ses armes, ses batailles, ses conquêtes. »

Chloé Delaume - *Mes biens chères soeurs*

Exposition

Du 1er au 12 octobre

Retrouvez dans le hall du Forum les citations des oeuvres qui ont inspiré Emmanuelle Briffaut et Sophie Renou. Parmi elles : *King Kong théorie* de Virginie Despentes, *La femme gelée* d'Annie Ernaux, *Mes bien chères soeurs* de Chloé Delaume, *Médée* d'Euripide ou encore *Antigone* de Jean Anouilh.

Retrouvez également une sélection de ces livres à la médiathèque L@ Parenthèse.

Le centre culturel Le Forum

vous accueille aux horaires suivants :

mardi 9h-12h et 13h30-17h / mercredi et jeudi 13h30-17h

et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

place du brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC

02 99 90 82 82

accueil@forumnivillac.fr

forumnivillac.fr



Association Basse Vilaine Badminton

Le Basse Vilaine Badminton a été créé en septembre 2022 et compte plus de 70 adhérents.

Nous accueillons les joueurs de tous niveaux à partir de 16 ans à la salle de la Croix Jacques tous les mercredis de 19h à 22h (horaires libres durant ce créneau).

Nous vous proposons 2 séances gratuites avec prêt de raquettes si besoin.

Pour les adhérents qui le souhaitent (aucune obligation) :

- Matches amicaux avec des clubs voisins à domicile ou à l'extérieur en plus des entraînements du mercredi.
- Championnat loisirs

Nous serons présents au Forum des Associations de Nivillac en septembre pour répondre à vos questions.

Cotisation annuelle (de septembre à fin juillet, vacances scolaires incluses) : 30€ l'adhésion, 50€ pour un duo couple ou famille.

Contact mail: bad.nivillac@gmail.com

Tél : Mr Boeffard F : 06.45.94.98.35

Pour nous suivre :

Facebook : Basse Vilaine Badminton

Instagram : Basse.vilaine_badminton

Groupe WhatsApp pour les adhérents uniquement pour une communication en direct

Association En avant Saint Cry

« En Avant Saint Cry » organisera son repas « moules-saucisse-frites » le dimanche 8 septembre 2024. Le repas se mangera sur place dans la cour de l'école Ste-Thérèse à St-Cry. Celui-ci est organisé en partenariat avec les représentants des parents d'élèves de l'école. Les réservations se feront auprès des 2 cafés chez Linda et au bar de St-Cry ainsi qu'auprès de Ghislaine Ravache, Monique Huguet, Annick Pérais. Cela paraîtra dans la presse le moment venu avec les tarifs et la date limite de réservation. Notez déjà cette date sur votre agenda.

Association Perles d'Orient

Apparue dans l'Égypte antique, la danse orientale était autrefois un hymne à l'énergie féminine et la fertilité. Développée en Occident dans les années 90, elle connaît depuis un succès grandissant ; c'est une discipline à part entière à la croisée de multiples styles artistiques et culturels.

La danse orientale est accessible à toutes les femmes, quels que soient leur âge, leur morphologie, ou leur niveau de danse. Elle ne présente aucune contre-indication spécifique. Cette danse ancestrale vous invite au lâcher-prise, tout en souplesse. On se laisse emporter par la musique et les mouvements du corps.

Un mot de notre Professeure Shaïne :

« La danse orientale favorise particulièrement l'estime de soi. Elle permet de prendre conscience de son corps et de développer sa confiance en soi. En plus de développer votre agilité, elle peut être très ludique car elle se pratique avec des accessoires aussi divers que des cannes, des ailes d'Isis, des voiles ou des sagattes - sorte de castagnettes en métal.


Cette danse est même recommandée

pour les femmes enceintes sans contre-indication. Pour l'année prochaine je souhaite proposer en plus des cours déjà en place, un cours maman / enfant : un éveil à la danse orientale pour les enfants, un moment de découverte musicale et dansante pour les parents. L'idée est de travailler ensemble et de passer un bon moment.

L'occasion de pouvoir s'occuper de son enfant et de prendre ENFIN du temps pour soi. Enfin les cours sont adaptés à tous et selon vos attentes vous pourrez trouver des cours loisirs ou des cours ateliers chorégraphiques afin de travailler des enchaînements et tableaux plus élaborés pour celles qui veulent pratiquer plus de scène. »

Infos sur notre association et nos événements à venir à retrouver sur nos réseaux :

Association Perles d'Orient 

Associationperlesdorient 

Venez nous rejoindre et suivez-nous (follow et like sont les bienvenus)

Contact : perlesdorient56@outlook.fr

06 77 04 03 31

Asso. Réseau Entreprendre Bretagne Sud



Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association dont la vocation est de rassembler tous les travailleurs indépendants, créateurs, artisans, producteurs locaux ou ceux qui ont un projet entrepreneurial, désireux de rencontrer d'autres professionnels dans le but de partager des expériences et de développer leur activité.

Pourquoi intégrer notre réseau ?

Faire partie de notre réseau vous permet de bénéficier de conférences, de rencontrer d'autres professionnels, d'apprendre des expériences partagées par les autres membres et de développer votre activité.

Qui peut faire partie de l'association ?

Toute personne travaillant à son compte ou envisageant de le faire.

Comment se déroule une rencontre typique ?

Chaque mois, nous nous réunissons pour une session d'environ 2 heures comprenant une conférence avec un intervenant sur un sujet spécifique, un afterwork, ou une découverte du métier d'un membre. Le thème de la rencontre est communiqué en amont.

Rejoignez-nous le 12 septembre à partir de 18h30 dans la salle de réunion du Forum pour les rencontres des entreprises de Nivillac, nous échangerons autour d'un verre et présenterons nos activités. C'est l'occasion parfaite de faire connaître vos activités, d'échanger avec d'autres entrepreneurs et de tisser des liens précieux pour l'avenir de votre entreprise.

Vous avez des questions ?

Contactez-moi : Victoria Roussel

07 69 63 64 87 ou par e-mail :

reseauenpreneurs56@gmail.com



Association UTL du Pays de Vilaine

L'UTL du pays de vilaine est une association rattachée à l'UTL de Bretagne et s'adresse à toutes personnes peu importe l'âge, le niveau scolaire ou culturel. Le principe est d'accéder à la culture via des conférences, des ateliers et sorties culturelles et conviviales. Des programmes riches qualitatifs et variés :

Des conférences (sur tous thèmes : Histoire, géographie, sciences et techniques, art, littérature et actualité, etc).

Des sorties culturelles à la journée ou en séjour à la découverte du patrimoine, naturel et économique et un voyage d'une semaine en fin d'année.

Des randonnées pédestres de 8 à 10 km, à allure modérée avec commentaire sur le patrimoine rencontré ainsi que des sorties à thèmes avec promenade de 2 à 4km.

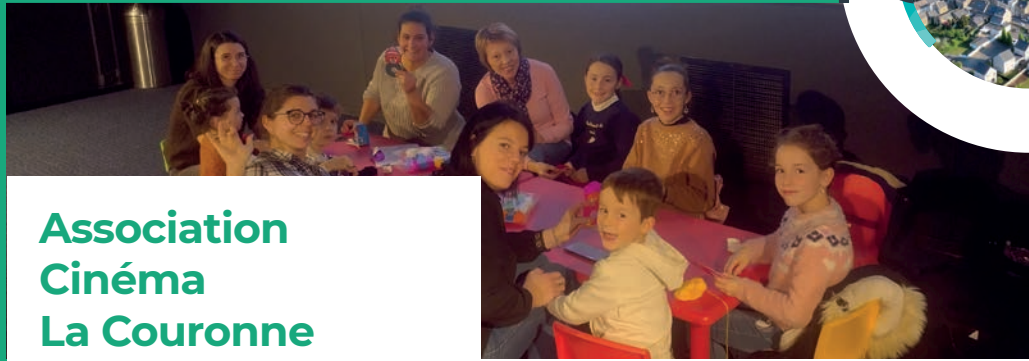
Des ateliers : Cercle de lecture, Atelier Tonic Neurones, Yoga du rire, Atelier d'écriture, Séance de relaxation. En projet, à partir de septembre des cours d'anglais.

Si vous disposez de temps libre, souhaitez enrichir vos connaissances, vous distraire et voyager, nouer de nouveaux contacts, adhérez à l'université du temps libre du Pays de Vilaine. L'UTL des pays de vilaine sera présente au forum des associations de Nivillac le samedi 7 septembre. Une permanence pour les inscriptions aura lieu le mardi 3 septembre, salle du docteur Piccaud, place de l'église à Nivillac de 10h à 12h et de 14h à 17h.

La première conférence du mardi 17 septembre à 14h30 sera ouverte à tous. Cette conférence musicale sera animée par Emmanuel Lemare sur le thème « **Voyage imaginaire en Irlande** ».

Site internet : www.utlpaysdevilaine.fr

Contact : Adresse mail : utlpdv@gmail.com ou auprès de Pierre Oillic au 06 80 65 24 04



Association Cinéma La Couronne

Nous sommes ravis de vous présenter les dernières actualités de notre cinéma associatif, une destination incontournable pour toute la famille cet été. Nous avons préparé une programmation diversifiée avec des films attendus qui raviront les petits et les grands.

Les films à l'affiche cet été au cinéma La Couronne !

«**Vice et Versa 2**» : C'est le grand retour nos émotions préférées ! Une aventure colorée et émouvante dans cette suite tant attendue !

«**Moi, Moche et Méchant 4**» : retrouvez Gru et ses adorables Minions dans de nouvelles péripéties hilarantes et pleines de rebondissements.

«**Garfield, héros malgré lui**» : laissez-vous entraîner dans les facéties de ce chat paresseux et gourmand pour des éclats de rire garantis en famille.

«**Bad Boys 4**» : la saga Bad Boys sera bientôt de retour avec un 4ème opus qui s'annonce détonant.

Mais aussi «**Le Comte de Monte Cristo**», «**Twisters**», «**Deadpool 3**», «**Borderland**», «**Alien Romulus**», ou encore le dernier né de Tim Burton : **Beetlejuice 2**.

Pour les amateurs de ciné-rencontres, voici les 2 événements à ne pas manquer :

■ Le 19 juin à 20h30 : «**Vivre avec les Loups**» - documentaire de Jean-Michel

Bertrand, suivi d'un débat présenté par Tanguy Descamps, représentant Bretagne de l'association Férus, association nationale pour la défense et la sauvegarde des grands prédateurs.

■ Le 19 juillet à 20h30 : «**Le Château de l'Araignée**» - film japonais réalisé par Akira Kurosawa, sorti en 1957, en partenariat avec la médiathèque de Nivillac, dans le cadre du cycle sur le Japon. La projection sera suivie d'un débat animé par Xavier Le Moing, Président de l'association de Kendō Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine.

Ciné-Restau : Nos fameuses soirées ciné-restau en partenariat avec le restaurant Chez Odette continuent de remporter un franc succès, comme notre dernière édition le 31 mai dernier sur le thème du Festival de Cannes.

Nous vous réservons également de nombreux autres événements tout au long de l'été, adaptés à tous les âges. Restez connectés sur nos réseaux sociaux/site internet pour être informés en temps réel de nos actualités et ateliers.

Appel aux bénévoles : Enfin, nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer diverses tâches, notamment en caisse et en projection. Aucune expérience n'est requise, nous vous formerons avec plaisir ! A bientôt au cinéma la Couronne

L'équipe du Cinéma

Comité des Fêtes

Le 28 juillet 2024, le bois de Lourmois accueillera la 7^{ème} édition de la Fête de la Nature.

Préparez-vous à une journée mémorable, regorgeant de découvertes et d'activités diverses :

■ Éblouissez-vous devant des démonstrations de vol de faucons, véritables spectacles pour les yeux !

■ Amusez-vous avec nos quiz pour enfants, une façon ludique d'apprendre et de s'amuser en même temps !

■ Faites la connaissance des charmants

ânes de l'association Morbi'hane ainsi que des animations équestres réalisées par Terre de cheval & Suzelle.

■ Enrichissez-vous avec des conférences captivantes sur la biodiversité et la nécessité de préserver notre environnement.

■ Découvrez nos producteurs locaux au marché du terroir.

■ Plein d'autres surprises à venir Restauration sur place

Le Comité des Fêtes recherche toujours des volontaires énergiques pour contribuer à la réussite de cette journée exceptionnelle.

Pour plus d'informations, contactez Raphaël Baholet au raph.baholet44@gmail.com ou au 0676826238. Rejoignez-nous et participez à cette belle aventure !



Association Photo Club Vilaine Maritime

Le photo-club de la Vilaine maritime (PCVM) créé en décembre 2015 est en pleine forme. Grâce à sa quarantaine d'adhérents, il est aujourd'hui solidement structuré pour accueillir tous les niveaux de photographes amateurs du débutant jusqu'à l'expert.

lumière, choix des principaux réglages en fonction des sujets, etc.) que pour le traitement des fichiers numériques (photoshop, lightroom, affinity, ACDsee, etc.). La richesse du photo-club réside dans sa capacité à partager les connaissances entre les membres.

Pour tous renseignements :

Gilles Bordes-Pagès

gbpdp@orange.fr

06 80 48 03 86

Ou encore mieux, visitez notre site :

<https://pcvmvilainemaritim.wixsite.com>



En s'appuyant sur un calendrier de formation continue (ateliers de 3 heures un samedi matin par mois, consacrés au post-traitement sur les principaux logiciels et mini-ateliers de 40 minutes trois mercredis sur quatre) chacun peut progresser d'autant plus rapidement qu'il sera assidu. On y apprend, ou on se perfectionne selon son niveau, aussi bien pour ce qui concerne la prise de vue (cadrage, composition,

Les compétitions fédérales auxquelles le photo-club participe lui permettent de sortir de sa bulle et de se comparer à ses pairs tant au niveau régional que national. Les résultats sont au rendez-vous puisque le PCVM est classé dans les 30 meilleurs photo-clubs de France grâce à ses qualifications successives en Coupe de France dans plusieurs disciplines.

Le rythme du photo-club suit celui du calendrier scolaire avec un début de saison en septembre (notre prochaine rentrée aura lieu le 4 septembre 2024) et une fin de saison fin juin.

Une exposition annuelle se tient au Forum de Nivillac en avril. Elle permet de présenter au public durant 2 semaines les travaux des adhérents.

Enfin le PCVM est bien ancré dans le tissu associatif nivillacois.

Il participe à la vie locale grâce à l'inter-associatif (spectacles, sports, danse, etc.).





Association Basket Club de la Vilaine



Le Basket, à Nivillac, a vu le jour en 1971. En 1979, quelques filles jouaient à Nivillac et d'autres à La Roche-Bernard. Par manque d'effectif dans chaque commune et pour permettre de créer des équipes complètes, une fusion avec La Roche-Bernard a donné naissance à « L'Entente de la Vilaine ». Dans ces années, il n'y avait que des terrains en extérieur car la salle de la Croix Jacques n'est venue abriter les paniers qu'en 1983, d'où le retour à Nivillac sous le nom « Basket Club de la Vilaine ».

Depuis, le club n'a cessé d'évoluer. Pour cette saison 2023-2024, qui vient de se terminer, le club comptabilisait 176 adhérents, composés de joueuses, joueurs, dirigeants dont 101 féminines et 75 masculins, répartis en 14 équipes allant de Baby Basket à Loisirs, 6 équipes féminines, 3 mixtes et 5 masculines.

Le club est affilié au Comité Départemental du Morbihan mais évolue dans les championnats

du 44. Nivillac, étant aux portes de La Loire-Atlantique, les clubs sont plus nombreux et surtout plus proches pour nous. Par contre, nous participons à la coupe du Morbihan. Cette année, nous avons engagés 9 équipes de U13 à Seniors Filles. Nous pouvons être fiers de toutes nos équipes en championnat comme en coupe. Le principal est que chacune et chacun d'entre nous y trouvent du plaisir.

Aussi, cette saison, nous avons renouvelé nos tenues de matchs (maillots et shorts). Nous avons pu équiper 11 équipes grâce aux sponsors que nous tenons à remercier chaleureusement : AM Piscines – Assadia - Autovision - Breizh Ventilation – La Pyrogue – L'Atelier - LG Métal – Netto – Apolline et Damien RIO – 2MA2P - Hyundai + Nature Land.

Merci également à la boulangerie Lemasson qui nous a aidé à financer une partie de notre matériel.

Un site internet a aussi été mis en ligne :

www.bcvnivillac56.fr

Merci à MID – Ménard Informatique et Développement pour la création de celui-ci.

Les inscriptions pour la prochaine saison sont en cours. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06 73 65 38 77

L'équipe du BCV

Association Sainte Marie

Travaux de la Chapelle

Dans le courant du mois d'avril, la chapelle Sainte Marie a fait l'objet d'un relooking afin de lui redonner un bel éclat. Réfection d'une travée avec la pose d'un nouveau lambris et peinture des murs intérieur ainsi que des portes.

Merci aux artisans qui ont été professionnels et ont réalisé un très bon travail !

Pardon du 15 Août

Le pardon de Sainte-Marie se prépare et se déroulera le 15 août à la chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Blés. La cérémonie débutera à 10 h 30 par la procession, qui partira de la salle communale. Ensuite, se déroulera la célébration dans la chapelle. À l'issue de celle-ci, à partir de 12 h 30, repas Moules/frites suivi par des mini olympiades.

Informations, inscription possible au bar-tabac l'Atelier ou à la boulangerie Lemasson, zone des Métairies, par téléphone auprès du trésorier Yvon ADVENARD au 06 13 31 60 98, par mail à lachapellesaintemarie@outlook.fr ou sur hello asso.

Le bulletin d'inscription, obligatoire, est à envoyer à Mme LOGODIN Annie - La Ville Marie 56130 Nivillac.

Association Sport Nature Roche Vilaine

Le Vilain Trail : 55 km, 35 km, 15 km
L'association multisports Sport Nature Roche Vilaine organise une année sur l'autre deux épreuves de trail. En 2023, il s'agissait des 4 heures du Défi des Ponts organisé sous un soleil radieux. Cette année, les SNR-Vistes espèrent avoir la même météo pour leur épreuve bisannuelle : **Le Vilain Trail**.

Après le succès des deux premières éditions de l'Ultra Vilain Trail, l'asso est fière d'organiser la 3ème édition le 5 octobre 2024, dont deux nouveaux parcours ! Les bords de la rivière la Vilaine sont réputés dans la région pour son dénivelé, ce qui fait de cette épreuve un terrain de jeu idéal à celles et ceux en quête de défi sportif, le tout dans un cadre splendide.

Forte de ses 61 membres, l'association est toujours en quête de bénévoles pour cet événement qui attire près de 900 coureurs.

Trois distances : 55 km, 35 km, 15 km. Inscriptions sur le site NextRun.fr

Infos sur les réseaux sociaux

Facebook/Instagram :

Vilain Trail - Défi des Ponts.

Contact organisateur :

teamsnrvg@gmail.com





**DAMGAN
LA ROCHE
BERNARD**
tourisme

Rubrique Infos pratiques/ Nos brochures.

Profitez de notre service billetterie, super pratique et malin ! Evitez les files d'attente, réservez chez nous vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs. Profitez de tarifs préférentiels sur plusieurs billetteries. Nous proposons également à la vente topas guides randonnées et VTT - 5 € le pack de 19 circuits, 0,50 € à l'unité

Office de Tourisme Damgan La Roche- Bernard Tourisme

Une nouvelle collection d'éditions touristiques L'Office de Tourisme a édité 4 nouvelles brochures (disponibles gratuitement dans ses bureaux) répondant aux demandes de ses clientèles : touristes, habitants, résidents secondaires et soutenant l'activité économique locale :

Un Magazine de séduction s'articulant autour de belles photos, d'interviews d'acteurs locaux, de conseils pour découvrir ou redécouvrir les spots incontournables et autres pépites du territoire.

Un Guide Hébergements

Un Guide Loisirs et Gourmand (activités de loisirs, restaurants, produits locaux...)

Un Guide Commerces et Services

Sans oublier **le guide festivités été !**

Editions également téléchargeables sur www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com.

Idées cadeaux locaux

Comblez vos proches grâce à de petites attentions !

Retrouvez à la boutique de l'Office de Tourisme des cadeaux gourmands, bien-être ou beauté 100 % locaux :

- Les savons aux huiles végétales et bio d'Ago Cosmétiques à Ambon
- Le miel marin de Gwenan Mor Braz des bords de la rivière de Pénerf
- Les tisanes aux plantes d'Ar Tizan à Muzillac
- La crème choco-châtaigne de la ferme des Ecureuils à Nivillac

L'Office a également collaboré avec l'illustrateur damganais Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't sur une gamme exclusive d'affiches représentant des lieux phares du secteur.

Pour les enfants, retrouvez une offre des jeux et livres sur la thématique Bretagne.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.



Visites ludiques : Une expérience à vivre en famille, entre amis !

Tout l'été, suivez Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme, les yeux bandés ou équipés d'une longue-vue, découvrez nos villages classés sous un angle insolite et devenez acteur de votre visite. Nouveauté 2024 : Visite découverte « Le Barrage d'Arzal ». Rendez-vous sur site pour découvrir l'histoire de la Vilaine, la construction de cet ouvrage unique, plus grand barrage estuarien d'Europe.

Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 € - Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com



Exposition «**Au fil des fleurs dans le costume traditionnel** » à découvrir au Musée de La Vilaine maritime La Roche-Bernard du 20 juin au 22 septembre – tous les jours 10h30-12h30 / 14h30-18h30
Tarifs : adulte 4 € / enfant : 2 €

Découvrez les fleurs présentes dans les broderies des costumes traditionnels portés au début du XXe siècle dans le Morbihan. Cette exposition mettra en valeur de nombreuses pièces vestimentaires issues de la collection personnelle de Gilles David.



Travaux du Centre Technique Communautaire, c'est parti !

Les travaux de création d'un Centre Technique Communautaire (CTC) par la réhabilitation d'un bâtiment existant sur le parc d'activités de La Grée à Nivillac ont démarré au printemps

Les élus ont pris la décision de créer deux grands sites sur le territoire d'Arc Sud Bretagne : L'un, administratif, qui accueille France Services et les services administratifs de la Communauté de Communes à Muzillac et qui a ouvert ses portes en novembre 2022. L'autre accueillera en 2025 l'ensemble des services « Technique et Environnement » à Nivillac.

C'est le bâtiment qui abritait jusqu'à pré-

sent le pôle Environnement à Nivillac qui va faire l'objet d'une réhabilitation globale. Le projet prévoit le regroupement de l'ensemble des services techniques communautaires et Insertion avec le service Environnement déjà présent, afin d'optimiser et de mutualiser les équipes et le matériel pour une meilleure efficacité des services auprès de la population.

Y seront installés :

Pôle Environnement : les Services Déchets et SPANC, Pôle Technique : les Services techniques, Espaces Verts et Fauchage Débroussaillage, Pôle Emploi et compétences : le Chantier d'insertion professionnelle, Un réaménagement des espaces de bureau et

d'atelier est prévu à l'intérieur, ainsi qu'un aménagement extérieur, avec notamment la création d'ombrières. Elles permettront non seulement d'abriter les véhicules, mais également de produire de l'énergie, grâce à des panneaux photovoltaïques.

Les services du Pôle Environnement ont été relocalisés le temps des travaux qui devraient durer un peu moins d'un an, sur le site des Bruyères à Muzillac, où les usagers sont dorénavant accueillis. Les horaires et jours d'accueil restent inchangés.

Infos : environnement@arcsudbretagne.fr – 02 99 91 40 90

Compostage des biodéchets, déploiement des sites collectifs



32 sites de compostage partagé seront implantés sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Le schéma de collecte des biodéchets d'Arc Sud Bretagne est de valoriser « in situ » les biodéchets issus des jardins et des cuisines et de faciliter le geste de tri grâce à une gestion de proximité par :

→ le développement du compostage individuel pour tous les habitats individuels disposant d'un jardin ou d'un espace permettant de réaliser le compostage dans de bonnes conditions :

la Communauté de Communes remet gratuitement un composteur aux particuliers résidant sur le territoire

et n'ayant pas eu de composteur depuis 2014. Le composteur individuel est à retirer au Pôle Environnement sur rendez-vous.

→ l'implantation de sites de compostage partagé pour les habitats collectifs ou n'ayant pas de place pour mettre un composteur individuel. Les premiers sites de compostage partagé ont été mis en place en juin.

Pour toute information sur le compostage :

Pôle Environnement ARC SUD BRETAGNE au 02 99 91 40 90 ou environnement@arcsudbretagne.fr



DÉCEMBRE 2023

CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Petites Villes de demain – Signature d'une convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT) : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité a décidé d'approuver le contenu de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire qui expose le projet de territoire de la commune de Ni-villac.

Renouvellement de l'adhésion au SATESE du Morbihan – Années 2024 à 2026 : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé de renouveler et signer la convention SATESE Morbihan (2024 à 2026).

FINANCES

Budget principal – Décision modificative n° 2 : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a choisi d'approuver la Décision modificative n°2 pour le budget principal.

Budget annexe supérette – Décision modificative n° 2 : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a choisi d'approuver la Décision modificative n°2 pour le budget annexe supérette.

Budget annexe supérette : subvention d'équilibre : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à passer les écritures comptables correspondantes en tenant compte des dépenses et des recettes réalisées à la clôture de l'exercice 2023.

Budget annexe assainissement : Décision modificative n° 1 : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a choisi d'approuver la Décision modificative n°1 pour le budget annexe assainissement.

Budgets 2024 : autorisation d'engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des montants votés pour l'année 2023 avant le vote des budgets primitifs 2024 : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a choisi l'engagement, la liqui-

dation et le mandatement des dépenses dans la limite de 25 % des montants votés pour l'année 2023.

Fixation des divers tarifs municipaux pour l'année 2024 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de se prononcer favorablement aux propositions de tarifs pour l'année 2024.

Fixation de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) pour 2024 : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé de maintenir les tarifs pour l'année 2024.

Fixation de la surtaxe assainissement collectif pour 2024 : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé de maintenir les tarifs pour l'année 2024.

RESSOURCES HUMAINES

Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et création d'un emploi d'adjoint administratif : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a approuvé la suppression d'un emploi de gestionnaire des ressources humaines au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et la création, à compter du 1^{er} octobre 2024, d'un emploi de gestionnaire des ressources humaines au grade d'adjoint administratif.

Suppression de trois emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et création de trois emplois d'agent de maîtrise : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a approuvé la suppression de trois emplois d'agent polyvalent des services techniques au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et la création, à compter du 1^{er} janvier 2024, de trois emplois d'agent polyvalent des services techniques au grade d'agent de maîtrise.

Suppression de deux emplois d'ATSEM principal de 1^{ère} classe et création de deux emplois d'agent de maîtrise : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a approuvé la suppression de deux emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe et la création, à compter du 1^{er} janvier 2024, de deux emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles au grade d'agent de maîtrise.

Suppression d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe et création d'un emploi de technicien principal de 1^{ère} classe : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a approuvé la suppression d'un emploi de Directeur des services techniques au grade de technicien principal de 2^{ème} classe et la création, à compter du 1^{er} janvier 2024, d'un emploi de technicien principal de 1^{ère} classe.

Modification du tableau des effectifs : Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité ou de l'établissement, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Protection sociale complémentaire – Prévoyance : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé d'adhérer à la convention de participation et à son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents souscrit par le CDG de la FPT du Morbihan, pour un effet au 1^{er} janvier 2024, auprès de l'organisme d'assurance ALLIANZ Vie, représentée par l'intermédiaire en assurance COLLECTEAM (Participation employeur - Versement d'un montant unitaire mensuel brut : 13 € par agent).

Evolution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Modification de l'article 2 : groupes de fonctions et montants : Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé l'évolution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

INTERCOMMUNALITÉ

ARC SUD BRETAGNE : convention de finalisation de la participation financière des communes au projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD) : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le montant des participations versées par la commune à Arc Sud Bretagne pour le financement du projet Bretagne Très Haut Débit porté par le syndicat Mégalis Bretagne.



JANVIER 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Licences d'entrepreneur de spectacles vivants : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, désigne Madame Anaëlle TINTINGER, en sa qualité de Directrice du Centre Culturel Le Forum, titulaire des licences de spectacles 1, 2 et 3 pour le Centre Culturel Le Forum de Nivillac.

ENFANCE-JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES :

Conseil Municipal des Jeunes – Modification de la Charte : Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de modifier l'article 3 de la charte du CMJ comme suit : « Le conseil municipal des jeunes est composé au maximum de 16 conseillers titulaires scolarisés dans les écoles élémentaires de Nivillac et de La Roche-Bernard, au collège de Nivillac et au sein des collèges voisins de la commune de Nivillac et habitants Nivillac, en classe de CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ».

INTERCOMMUNALITÉ :

Arc Sud Bretagne Service Déchets – Convention de groupement pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus : Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser l'adhésion au groupement pour la Lutte contre les Déchets Diffus Abandonnés en conventionnant avec Arc Sud Bretagne – Service Déchets.

FINANCES :

Budget principal – Décision modificative n° 3 : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a choisi d'approuver la Décision modificative n°3 pour le budget principal.

FÉVRIER 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2024

PRÉAMBULE – Tirage au sort du jury d'assises 2025 :

FINANCES :

Budget Principal – Budget supérette, Budget lotissements, Budget assainissement - Approbation des Comptes financiers uniques (CFU) 2023 de Monsieur le Comptable du Trésor et de Monsieur l'ordonnateur : M. Eric ROZÉ, Adjoint délégué aux Finances, a soumis les Comptes financiers uniques 2023 (budget principal, budget supérette, budget lotissements et budget assainissement) au vote de l'assemblée. Les résultats ont été approuvés à l'unanimité (après délibération des membres du Conseil Municipal).

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024 : dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, le conseil municipal doit débattre des orientations budgétaires (sont concernées les Communes de plus de 3 500 habitants). A partir d'un rapport portant sur les orientations budgétaires 2024, les élus ont fixé les orientations suivantes, après délibération et à l'unanimité :
Prise en compte des données prévisionnelles issues de la loi de finances 2024
Poursuite d'études pour mener à bien les projets structurants à venir,
Recours au maximum à l'autofinancement pour financer les investissements
Pas de recours à l'emprunt pour le financement des investissements sur cet exercice,
Evolution du taux d'imposition pour dégager une ressource supplémentaire comprise entre 75 000 € et 80 000 € hors augmentation des bases.
Prévision d'une hausse des bases d'imposition de + 3.8/3.9 %

Assujettissement à la TVA du budget annexe d'assainissement à compter du 1er janvier 2024 : Le Conseil Municipal, a opté après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assujettissement du budget annexe assainissement au régime fiscal de la TVA, à compter du 1er janvier 2024.

Demande de subvention Vilaine en fête :

L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a choisi de verser une subvention de 300 € à l'association « Vilaine en Fête » dans le cadre de l'organisation de leur édition 2024.

URBANISME/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Schéma directeur vélo de la commune – Présentation et Adoption : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, a approuvé le schéma directeur vélo de la Commune.

RESSOURCES HUMAINES :

Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale : L'assemblée, après délibération et à l'unanimité, a instauré la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics (selon critères).

ENFANCE JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES :

Convention territoriale globale (CTG) - Convention de mutualisation en matériel Enfance Jeunesse à l'attention des structures d'accueil enfants et jeunes : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé ladite convention.

CULTURE :

Saison culturelle 2023-2024 - Proposition de modification du tarif du spectacle d'Anne CONSIGNY : L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a choisi de modifier le tarif du spectacle d'Anne CONSIGNY au centre culturel « Le Forum ».



MARS 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

PREAMBULE

De 19h30 à 20h00 : présentation du conseil municipal des jeunes

FINANCES

Budget primitif principal 2024 – Affectation

du résultat : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'affecter la somme de 473 774,66 € en section d'investissement et de reporter la somme de 2 962 849,29 € en section de fonctionnement.

Budget annexe supérette – Affectation du

résultat : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'affecter la somme de 40 469,95 € en section d'investissement. Il n'y a pas de report à prévoir en section de fonctionnement.

Budget annexe assainissement – Affectation

du résultat : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'affecter la somme de 108 638,62 € en section d'investissement et de reporter la somme de 937 435,10 € en section de fonctionnement.

Fiscalité – Vote des taux des impôts directs

locaux : le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé d'augmenter les taux d'imposition pour 2024 de 3,2 % à savoir : Taxe d'habitation : 19,60 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,30 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,49 %.

Vote des budgets primitifs 2024 :

l'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a adopté les budgets suivants :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Principal	8 121 347,62 €	4 530 250,25 €
Supérette	86 500,00 €	122 969,95 €
Lotissements	264 894,36 €	24 298,08 €
Assainissement	1 330 435,10 €	2 190 638,62 €

Ouverture d'un compte à terme rémunéré auprès de l'Etat de 1 207 000 € pour une durée de 12 mois :

le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'ouvrir un compte à terme rémunéré auprès de l'Etat de 1 207 000 € pour une durée de 12 mois.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME

Définition des zones d'accélération pour les

énergies renouvelables : l'assemblée, après en avoir délibéré et avec 20 voix « pour » et 5 abstentions a choisi de définir les zones d'accélération de l'énergie proposées et précitées, en lien avec Arc Sud Bretagne.

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) - Application du droit des sols

– Instruction des dossiers d'enseignes – Evolution de la convention tripartite avec

la Communauté de Commune et les communes :

le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'autoriser le Maire à cosigner la convention et ses annexes proposées par GMVA et relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme et des dossiers d'enseignes, pour les communes membres de la Communauté de Communes.

ENFANCE JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES

Organisation du Temps Scolaire des écoles publiques maternelles et élémentaires

« Andrée CHEDID » – Rentrée scolaire de septembre 2024 :

l'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de se prononcer favorablement sur les propositions d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024 pour les horaires suivants :

Ecole maternelle : 8h50-12h/13h30-16h20

Ecole élémentaire : 8h50-12h/13h30-16h20

INFORMATIONS MUNICIPALES

Aire d'accueil des gens du voyage :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'implantation des aires d'accueil des gens du voyage relève de la compétence intercommunale en lien avec les services de l'Etat. Dans ce cadre, une décision a été prise par la communauté de communes

et la Préfecture du Morbihan d'en implanter une sur la commune de Nivillac sur une partie de la parcelle cadastrée XB n° 43 au lieu-dit CRIGNOHE, propriété de la communauté de communes. Cette information a été communiquée lors du conseil communautaire du mardi 12 mars 2024.

Il précise que plusieurs terrains étaient pressentis entre Marzan et Nivillac mais que la communauté de communes a préféré conserver les terrains de Marzan pour le développement économique.

Le choix de cette parcelle intercommunale a été fait sans concertation avec la commune.

Liquidation judiciaire de la supérette – Point d'étape sur l'avancée du dossier :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il s'est rendu le 12 mars dernier au Tribunal de Commerce de Vannes dans le cadre de la liquidation judiciaire de la supérette et qui visait à la mise aux enchères du fonds de commerce ou la vente de gré à gré.

Par ordonnance en date du 19 mars 2024, Monsieur le juge commissaire et le greffier associé ont ordonné la vente aux enchères publiques sur une mise à prix de 20 000 € du fonds de commerce d'alimentation générale exploité place St Pierre à Nivillac dépendant de la liquidation judiciaire de SARL CECICA.



AVRIL 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

FINANCES

Participation aux frais de restauration des élèves fréquentant l'école Saint-Michel : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de maintenir une contribution à hauteur de 1.71 € par repas aux élèves résidant à NIVILLAC et déjeunant à la cantine de l'école Saint Michel de la ROCHE-BERNARD ce qui représente une participation de 4 456.26 € pour 30 élèves et 2 606 repas distribués.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées et à l'enseignement musical pour 2024 : le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a fixé la participation 2023 à 1 228.91 € par élève de maternelle et à 551.46 € par élève de classe élémentaire domicilié dans la commune et scolarisé dans les écoles Saint Louis, Sainte Thérèse et l'école Saint Michel à LA ROCHE-BERNARD. Les participations pour l'enseignement musical ont été fixées à 44.61 € par élève de classe maternelle et à 57.99 € par élève de classe élémentaire.

Subvention scolaire 2024 (fournitures, arbre de Noël et activités extra-scolaires) : le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, a décidé de maintenir le montant à hauteur de 77.50 € par élève de NIVILLAC.

Indemnité des piégeurs de ragondins : le conseil municipal, après en avoir délibéré et avec 21 voix « pour » et 1 abstention, a décidé d'augmenter l'indemnité à 75 € pour chaque piégeur de ragondins.

Indemnité de gardiennage des églises communales pour 2024 : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'augmenter l'indemnité de gardiennage des églises à 126.91 € - avec versement aux deux prêtres présents sur la commune.

Dispositif « Argent de poche » : le conseil municipal a acté, après délibération et à l'unanimité, le renouvellement de ce dis-

positif pour 2024. Il concernera des adolescents de 16/17 ans et/ou des jeunes adultes jusqu'à 26 ans qui seront indemnisés à hauteur de 15 € par jour pour 3 heures de travail.

Règlement d'attribution des subventions communales aux associations – Avenant n° 1 : l'assemblée, après en avoir délibéré et avec 20 voix « pour » et 2 abstentions, a acté l'avenant n°1 du règlement intérieur d'attribution des subventions communales aux associations.

RESSOURCES / HUMAINES

Centre de Gestion du Morbihan (CDG 56) – Renouvellement de la Convention d'agent chargé d'une fonction d'inspection santé-sécurité au travail (ACFI) : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de la convention d'ACFI du CDG 56 en lien avec la chargée de prévention de la collectivité territoriale, pour un tarif horaire fixé à 89 €/heure.

Vacations funéraires : l'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé d'augmenter la vacation funéraire à hauteur de 25 € par vacation

ENFANCE JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES

Fixation des tarifs des séjours courts (mini-camps) de l'été 2024 : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a souscrit aux tarifs des séjours courts pour l'été 2024.

AFFAIRES SOCIALES

Mutuelle communale – Association Mandarine – Rapport 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

Date de la cérémonie des vœux du maire à la population : la date a été fixée au vendredi 10 janvier 2024.

**Cinéma La Couronne** Association Culturelle et Loisirs (ACL)

- RENAULT Marc

12 Bld de Bretagne
02 99 90 90 63
cinemalacouronne@gmail.com

A.D.M.R Aide à Domicile en Milieu Rural

- ADMR - 2 rue de la Piscine
B.P. 56 - NIVILLAC
02 99 08 54 23
nivillac@admr56.com

A.P.E.L. Saint Joseph (Collège)

- FERRATY Vanessa
Collège : 02 99 90 60 23
apel.saintjosephcollege@gmail.com

A.P.E.L. Ecole Saint Louis

- DAUDIN Alban
2 lourmois
Ecole : 02 99 90 81 19
ecolesaintlouisapel@gmail.com

A.P.E.L. Saint Cry

- Ecole :
02 99 90 75 80

Anciens combattants UNC-AFN

- LOGODIN Georges
6 rue des Bouleaux
02 99 90 98 19

AMICALE DES BOULISTES

- SEIGNARD André
Le Petit Bot
02 99 90 76 43
seignardandre@gmail.com

AMICALE DONNEURS DE SANG

- BERET Patrick
48 rue du Puits 56130 FEREL
02 99 90 67 35
beret.patrick@orange.fr

AMICALE LAIQUE Ecole Andrée CHEDID

- DAVID Ludovic
Ecole Andrée CHEDID
07 77 28 59 01
al.andreechedid56@gmail.com

AMITIE SAINTE MARIE

- THURIAUD Josiane
9 La Mouzinais

La Vilaine Asso

- Mme VERPOEST Coralie
0613300843
lavilaineasso@yahoo.com

A.R.B.R.E. Art Floral, Loisirs Créatifs, Patchwork,

- Peinture sur soie
- BAUDET Béatrice
18 Port-ès-Gerbes
02 99 90 85 81
rochelyre@wanadoo.fr

Association des Veuves et veufs du Morbihan

- GOMBAUD Bernadette
Beumard
02 99 90 64 67

Embarquons avec Dydy

- REGENT Sabrina
11 Le Boizeul
06 42 80 14 60
cheyenne.56@hotmail.fr

Club « Les Speed Bikes»

- BARRÉ Jean-Michel
3 Trélogo
06 99 80 96 76
speedbikes.nivillac@gmail.com

Club de l'amitié (retraités)

- DELALANDE Lucien
14 le Clos Martin
02 99 90 77 06
lucien.delalande0214@orange.fr

Football Club Basse Vilaine

- TISSOT Frédéric
06 60 70 97 04
tissotfrederic@yahoo.fr

FUTSAL

- ALNO Romain Chez GARDIN Ludovic
21 Le Soleil Levant
06 31 42 91 23
futsalclubvilaine@laposte.net

Basket Club de la Vilaine

- GRUEL Nathalie
5, Trelogo
06 73 65 38 77
secretariat.bcvnivillac56@gmail.com
bcvnivillac.president@gmail.com

Association Danses Nivillacoise

- JOUIN Géraldine
06 77 32 12 91
asso.danse.nivillac@gmail.com

C.M.R (Centre Musicaux Ruraux)

- CAEM Nivillac
02 99 70 33 23
caem@nivillac.fr

Tennis Club Nivillac

- BIZEUL Jérôme
tennis.nivillac@yahoo.fr

Les Soirées Nivillacoises

- DESBOIS Carine
carine.desbois1003@gmail.com

GYM TONIC (adultes)

- CHATAL-FABLET Nicole
06 08 81 41 52
nivillacgymadultes@gmail.com

Association La Tanière

- PARESY Camille
06 30 54 45 43
lataniere.nivillac@gmail.com

Matériel (location pour fêtes..)

- ALLAIN Amédée
13 rue du Calvaire
06 28 41 51 95

Mei Hua Zhuang (Gym Chinoise)

- HACHE Gwenaëlle
06 35 58 30 36
kandela@free.fr

Nivillac Généalogie, Histoire et patrimoine

- CHESNIN Julien
asso.nivillac@gmail.com

SECOURS CATHOLIQUE

- LE ROUZIC
Marie Thérèse
15 rue du Vivier
02 99 90 71 97
mtg.lerouzic@free.fr

TAROT

- COLLIN Jany
17 lotissement de la Ville Jossy
06 40 20 26 03
02 99 91 76 24
collinj27@orange.fr

OGEC Saint cry

- SCHMIT Stéphane
5 La Ville Roux
02 56 24 01 85

OGEC Saint Joseph

- PERRAUD Jean-Louis
10 Port de la Ville Aubin

OGEC Saint Louis

- BREMENT Guillaume
1 chemin des écoliers
Ecole : 02 99 90 81 19

**Association communale de Chasse Agréée (ACCA)**

- HEBEL Guy

3 rue Joseph Dano
06 28 23 68 82
guy.hebel1@laposte.net**SPORT NATURE ROCHE VILAINE**

- TROUDE Emmanuel

Lotissement des Sapins
06 05 10 74 14
teamsnrv@gmail.com**Université du Temps Libre Pays de Vilaine**

- OILLIC Pierre

Le Clos Martin
06 80 65 24 04
<https://www.utlpaysdevilaine.fr>
utlpdv@gmail.com**Scouts et guide de France Groupe Les Korrigans**

- HUBERT Sophie

06 37 07 76 37
sophie.sgdf.lrb@gmail.com**Association des Sapeurs Pompiers Moniteurs de secourisme de Basse Vilaine**

- PAGE Pierre Yves

Centre de secours de Nivillac
asso.secourisme.lrb@gmail.com**Association «2 brouclottes»^(Théâtre)**

- DOBROWLSKI Armelle

06 20 40 65 81
2brouclottes@gmail.com**Association des Navigateurs de Foleux**

- ANGIBAUD Alain (Président)
- LORIOT Philippe (Vice président)

Le port Capitainerie 56350 BEGANNE
07 86 86 97 71
assonautic.foleux@gmail.com**Le Souvenir Français**

- DUVAL Annie (Vice-Présidente)

24 Clos des Métairies
02 99 90 64 90
duvalbrieux@free.fr**Le Réflexe Bien-Etre** Association Reflexologie

- GUEDON Béatrice

12 place Saint Pierre
06 08 48 10 93
beatriceguedon@gmail.com**LA CHAPELLE SAINTE MARIE**

- LOGODIN Xavier (Président)

advenard.annick@orange.fr**Nivillac Natation**

- Bruno THOMAS

secretaire.nivillac.natation@gmail.com**Photo-Club de la Vilaine Maritime**

- BORDES-PAGES Gilles

06 80 48 03 86
gbpdpb@orange.fr**Coup de pouce aux devoirs**

(école Saint-Louis)

- DAVID Marcelle

02 99 90 75 02**Comité des fêtes**

- Raphaël BAHOLET

06 76 82 62 38
raph.baholet44@gmail.com**Association Vivre à Folleux**

- MAGREZ Jean-Jacques

35 Folleux 56130 NIVILLAC
06 83 65 79 20
56vivrefolleux@gmail.com**Equifano**Le Fano
equifano@gmail.com**Breizh Brokus**

- VAUDOUX Thomas

16 rue des mésanges
06 50 79 70 57
breizh.brokus@gmail.com**Equilibre sérénité yoga**

- GUERIN Mauricette

07 83 17 45 28
mauricette.guerin56@gmail.com**Association Perles d'Orient**

- GERGAUD Véronique

06 77 04 03 31
perlesdorient56@outlook.fr**1 2 3...Créez**

- TUMELAIRE Aline

07 87 77 48 29
Aquatric56@yahoo.com**Réseau d'entrepreneurs Bretagne Sud**

- ROUSSEL Victoria

07 69 63 64 87
reseauentrepreneurs56@gmail.com**Basse Vilaine Badminton**

- BOEFFARD Frédéric

06 45 94 98 35
bad.nivillac@gmail.com**Les Ailes de Vilaine**

- HOCHET Lionel

06 81 90 14 38
hochet.lionel@orange.fr**Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine**

- LE MOING Xavier

06 23 33 02 48
bushinkan.dojosudvilaine@gmail.com**Association Sport Mécanique Cycrien**

- BOMPOIL Joseph

06 70 92 86 83
jojjobompoil@gmail.com**GYM Kids Nivillac**

- COLIAS Camille

06 01 45 75 85
gymkidsnivillac@gmail.com**En Avant Saint-Cry**

- M. PÉDRON André

205 Coilly
06 78 54 09 08
andre@pedron.info**Associations extérieures pratiquant des activités à Nivillac****Marzan Boxing Club**

- MORICE Franck

marzanboxingclub@gmail.com**Association Jouer sur les mots**

- ROUSSE Audrey

06 66 24 47 03**REVIVAL**

- MEZAC Jocelyne

06 88 92 65 35
anaellemezac@yahoo.fr**Association Loisirs Danse**

- BAUMIER David

siège social : SAINT-DOLAY
06 83 84 76 79
associationloisirsdanse@yahoo.fr
www.loisirsdanse.fr**Fréquence Vocale**

- Madame DABIN

frequencevocale.432@gmail.com**ZUMBA**

- PEREZ Amalia

06 08 09 63 89

Nivillac

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

DE 10H À 17H

**CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX
ARRIVANTS À 11H**

**CENTRE CULTUREL LE FORUM
56130 NIVILLAC**

